

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 1

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La radio et la télévision scolaires peuvent-elles remplacer le maître?

Les réalisations de la radio et de la télévision scolaires qui n'ont cessé de progresser depuis une dizaine d'année nous ont fait connaître d'autre part ce que l'on peut attendre d'émissions radiophoniques et télévisées, spécialement pour les enseignements de second degré. Intégrer à l'enseignement des documents vivants, entrer en contact direct avec les réalités qui demeureraient inaccessibles sans le secours du petit écran, ces avantages ne sont plus à démontrer. Qu'il s'agisse de géographie, de sciences naturelles, d'instruction civique ou de toute autre discipline, le message télévisuel ne fournit pas seulement au maître des compléments et des illustrations à son cours, mais l'occasion de vivre avec ses élèves une expérience commune. Il introduit donc dans la pratique éducative un élément de renouvellement des habitudes et des attitudes dont une pédagogie active ne peut plus négliger les possibilités.

Ces utilisations de la radio et de la télévision exigent sans doute bien des recherches et des accommodations. Elles ne peuvent guère prêter à contestation.

Il n'en va pas de même lorsque les émissions sont conçues pour assurer totalement ou partiellement le remplacement du professeur que l'on n'a pu recruter ou qui n'a pas reçu une qualification suffisante. Les enseignants craignent alors d'être dépossédés au profit du haut-parleur et du video, et progressivement remplacés par de simples moniteurs chargés de faire exécuter des exercices d'application. Et il est vrai que rien ne peut remplacer la présence du maître, la communication à double sens qui s'établit dans une classe entre le maître et les élèves, le travail sur mesure. Le cours transmis à distance par le meilleur professeur qui soit a au minimum tous les inconvénients de l'enseignement « ex cathedra ».

Mais, quand un poste de professeur de mathématiques sur trois est dépourvu de titulaire, quand certains professeurs chargés de l'enseignement du latin ou de l'anglais n'ont pas dépassé en cette matière le niveau du baccalauréat, doit-on renoncer à ce palliatif ? L'essentiel est alors de veiller à ce que ces dispositions provisoires reconnues nécessaires dans le présent ne deviennent la solution facile pour l'avenir.

« L'Education nationale », Paris, 2 mai 1963.

L'EXPO 64, secteur sport, cherche à engager, pour les mois de mai à octobre 1964

2 maîtres de sport

parlant le français et l'allemand, pourvus d'un diplôme comprenant la natation comme branche spéciale ou titulaires du brevet d'instructeur de natation,

pour l'enseignement de la natation et pour la surveillance des bains au pavillon des sports de l'EXPO 64.

Salaire : 1200 francs par mois.

Logement : assuré.

Offres de service : à l'EFGS, jusqu'au 8 février 1964.



Echos de Macolin

Noël Tamini

traducteur à l'EFGS

Comme nous vous l'avions promis dans notre dernier numéro, nous vous présentons ce nouveau collaborateur de l'EFGS : Noël Tamini est né en 1937, à Saint-Léonard, en Valais ; il est donc de religion catholique. Il a effectué ses classes primaires à Saint-Léonard, puis il a fréquenté le collège classique à Sion, jusqu'à l'obtention de sa maturité (type A). Après un stage de 7 mois au home de rééducation pour enfants difficiles de Saint-Raphaël-Champlan, il entreprend les études d'ingénieur-agronome, études qu'il interrompt au bout de 2 ans pour se lancer dans la traduction, où il trouve sa voie. Il a fonctionné pendant 3 ans comme traducteur à l'Union Suisse des Paysans, assumant entre autres la traduction du « Paysan Suisse » (mensuel), journal de l'UPS, et de la « Revue suisse des marchés agricoles » (hebdomadaire).

Noël Tamini est entré en fonction à l'EFGS le 1er octobre 1963. Evidemment, passer de l'agriculture à la culture... physique, il y a de la marge ! Et pourtant, dans un domaine comme dans l'autre, on ne récolte que ce que l'on a semé ; le jeu des analogies pourrait ainsi se poursuivre bien longtemps. Il vous suffira de savoir que le domaine sportif n'est pas absolument inconnu de notre nouveau traducteur puisqu'il pratique un sport de compétition : la course de fond à pied et s'adonne à un entraînement intensif et régulier.

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

Le rédacteur ad int. : A. Paroz.

Notre revue

1. Augmentation du tarif d'abonnement

Vous l'aurez peut-être constaté en page intérieure de couverture, le prix de l'abonnement à « Jeunesse forte — Peuple libre » a subi une légère augmentation, pour des raisons impérieuses que vous connaissez tous : augmentation des frais généraux dans l'imprimerie (salaires, papier, etc.). L'administration de notre revue n'a pu éviter cette modification toujours désagréable et demande à tous les lecteurs de bien vouloir faire preuve de compréhension. Le nouveau montant de Fr. 4.20 reste malgré tout une somme relativement modique pour un abonnement annuel. A l'avance nous remercions nos lecteurs de leur fidélité.

2. Nouveau délai rédactionnel

Aux termes du nouveau contrat, les manuscrits doivent être livrés à l'imprimerie au plus tard le 10 de chaque mois. Cela signifie, en pratique, que vos articles devront à l'avenir nous parvenir jusqu'à la fin du mois précédent, pour que nous puissions en assurer la parution dans le numéro du mois courant. En principe, l'expédition de la revue se fera dorénavant le 25 de chaque mois.

Nous profitons de cette occasion pour réitérer notre appel à votre collaboration : faites-nous part de vos expériences, communiquons-nous vos travaux. Nous les accueillerons avec le plus grand plaisir et pour le profit de tous.

3. Sommaire de l'année 1963

Comme d'habitude, le sommaire de l'année passée est encarté dans le présent numéro. Il peut rendre des services appréciables pour faciliter certaines recherches.

4. Remerciements

Nous avons été sensibles aux messages d'encouragement et de vœux qui nous sont parvenus et nous en remercions leurs auteurs.

Le rédacteur ad int. : A. Paroz.

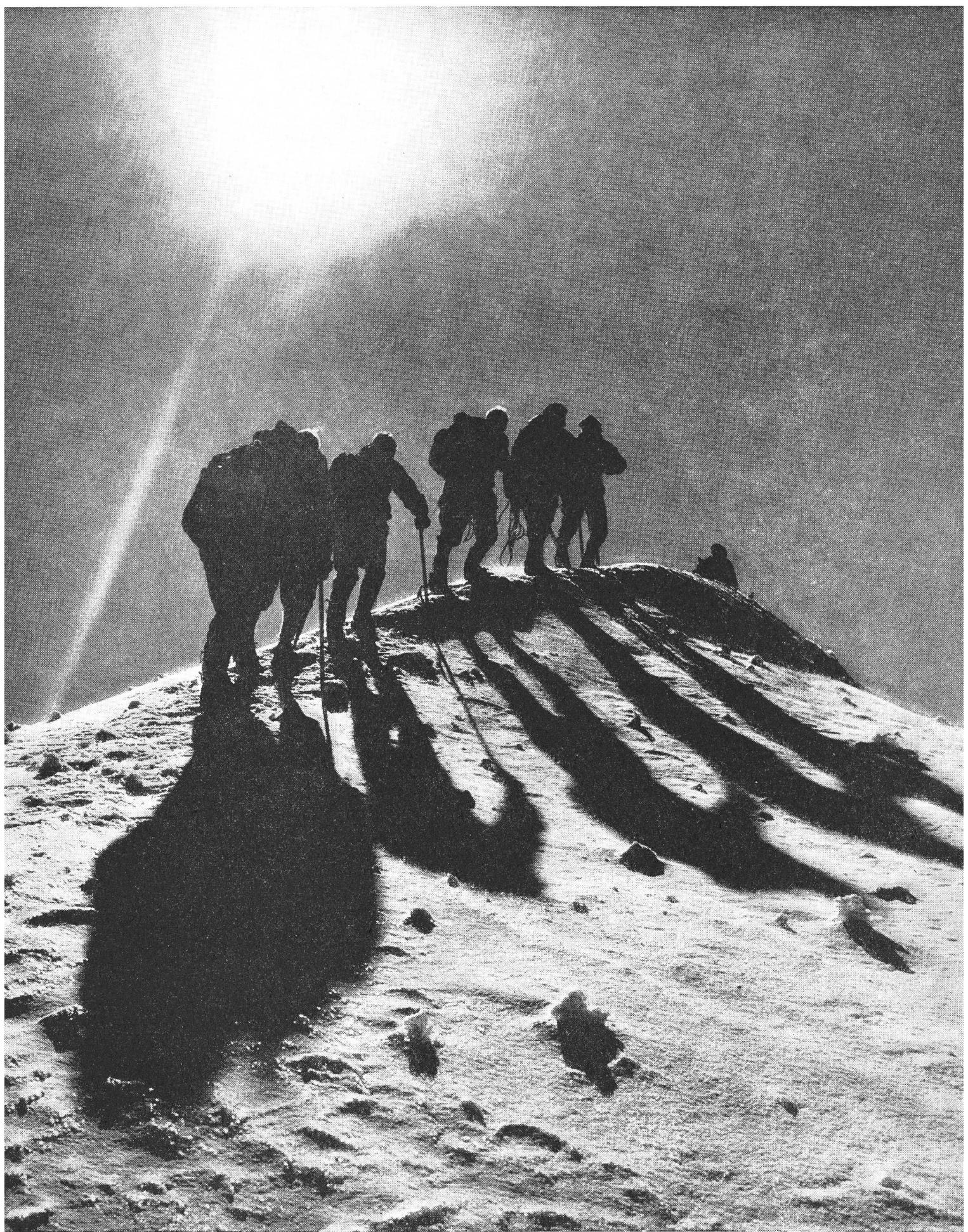


Photo: Hugo Lörtscher